

La présente norme remplace la recommandation SIA 162/3, édition 1990

Produkte und Systeme für den Schutz und die Instandsetzung von Betontragwerken – Prüfverfahren – Bestimmung der Karbonisierungstiefe im Festbeton mit der Phenolphthalein-Prüfung

Products and systems for the protection and repair of concrete structures – Test methods – Determination of carbonation depth in hardened concrete by the phenolphthalein method

Produits et systèmes de protection et de réparation des structures en béton – Méthodes d'essai – Mesurage de la profondeur de carbonatation d'un béton durci par la méthode à la phénolphtaléine

La norme européenne EN 14630:2006, complétée par l'avant-propos national et l'annexe nationale, a le statut d'une norme suisse.

En suisse la présente EN est de la compétence du groupe suisse CEN/TC 104 «Béton et produits relatifs au béton».

Numéro de référence:
SN EN 14630:2006 F

Éditeur:
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Zurich

Valable dès: 01.01.2008

ICS 91.100.30

Version Française

**Produits et systèmes pour la protection et la réparation des
structures en béton - Méthodes d'essais - Mesurage de la
profondeur de carbonatation d'un béton armé par la méthode
phénolphthaleine**

Produkte und Systeme für den Schutz und die
Instandsetzung von Betontragwerken - Prüfverfahren -
Bestimmung der Karbonatisierungstiefe im Festbeton mit
der Phenolphthalein-Prüfung

Products and systems for the protection and repair of
concrete structures - Test methods - Determination of
carbonation depth in hardened concrete by the
phenolphthalein method

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 7 septembre 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	3
Introduction.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Matériels et appareillage	4
4 Mode opératoire	4
4.1 Échantillonnage	4
4.2 Détermination de la profondeur de carbonatation	5
4.3 Mesurage de la profondeur de carbonatation	5
5 Rapport d'essai	7